

Limiter les divergences de jurisprudences grâce à l'intelligence artificielle

22/09/2022



La Cour de cassation collabore avec des experts scientifiques en intelligence artificielle sur la question des divergences de jurisprudences. Ces travaux se font en lien avec le Lab IA, rattaché à Etalab, au sein de la Direction interministérielle du numérique (Dinum), et d'Inria.

Inès Chérichi, conseillère référendaire, et Matthieu Allain, auditeur, nous parlent de ce projet

Vidéo Etalab

LIRE



Dans la presse

EN

Numérique

LE

SITE

DE

L'INRIA

Institution judiciaire

Vidéos